

Avis de recrutement (2025-10)

Aide-soignant(e) (H/F/X)

*1,5 ETP, contractuel(le), éventuellement APE
Echelle de recrutement IFIC 11*

Article 1 - Objet

Vu les conditions de recrutement contractuel adoptées par le Conseil de l'Action sociale du 14 septembre 2022, le Centre Public d'Action sociale de Bastogne décide de procéder au recrutement de 1,5 ETP aide-soignant(e), à titre contractuel(le), éventuellement APE, échelle IFIC 11, en vue de compléter son effectif au sein de la Maison de Repos et de Soins "Sans Souci".

Article 2 - Conditions générales.

Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes :

- être belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissants non Union européenne pour autant qu'ils respectent la réglementation relative à l'occupation des travailleurs étrangers applicable en Région Wallonne (notamment en terme de permis de travail),
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer,
- jouir des droits civils et politiques,
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction,
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer,
- être âgé de 18 ans au moins,
- être porteur du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer ou assimilé.
- disposer du visa d'aide-soignant(e),
- être dans les conditions des emplois A.P.E. au moment de l'engagement est un plus,
- disposer d'une expérience ayant un rapport avec l'emploi proposé est un atout,
- faire acte de candidature,
- réussir l'examen de recrutement.

Article 3 - Conditions particulières.

Tout candidat retenu se verra proposer un contrat à durée indéterminée.

Article 4 - Description de fonction

Missions :

L'aide-soignant(e) est une personne centrale entre les infirmiers/ères, les résidents et leur entourage. Sous la responsabilité de l'infirmier/ère, il/elle organise son travail de manière logique et efficace pour effectuer les prestations techniques de soins qui lui sont confiées, tout en respectant le rythme des résidents. Il/Elle dispense aux résidents les soins d'hygiène corporelle et de confort et les aide dans les activités de la vie quotidienne. Il/Elle contrôle les facteurs de mesure de l'état de santé (températures, pulsations, selles, poids...) des résidents et veille à leur sécurité.

Il/Elle se tient informé(e), observe et signale à son tour aux infirmiers/ères les changements de l'état physique et moral des résidents, tout en gérant son énergie et ses émotions dans les situations difficiles.

Activités demandées par la fonction d'aide-soignant (liste non exhaustive) :

Interaction

- Aider les résidents à effectuer leur toilette en respectant leurs habitudes, leurs préférences, leur état de santé, leur degré d'autonomie, ...
- Aider les résidents à prendre leurs repas

- Aider les résidents à s'habiller, à choisir leurs habits, ... en fonction du projet de vie de chaque résident.
- Aider les résidents et leur entourage à faire face à l'annonce de mauvaises nouvelles et dans les moments difficiles.
- Assister les infirmiers/ères dans les processus de soins et d'éducation des résidents.
- Changer les protections.
- Collaborer avec l'entourage, les infirmiers/ères, les infirmiers/ères en chef, les assistant(e)s sociaux/ales, les autres aides-soignants(e)s et le corps médical.
- Collaborer /faire preuve de solidarité envers ses collègues.
- Conseiller les résidents et leur entourage dans le suivi des soins.
- Discuter avec les collègues, échanger des idées sur l'accompagnement des résidents.
- Discuter avec les résidents et leur entourage pour établir un climat serein et de confiance, tout en gardant une juste distance thérapeutique (par exemple : éviter le tutoiement infantilisant).
- Ecouter et mettre en pratique les conseils et les avis des infirmiers/ères.
- Ecouter les conseils des collègues.
- Ecouter les résidents au sujet du ressenti qu'ils ont dans leurs problématiques individuelles.
- Enlever et mettre les bas de contention suivant précisément les directives infirmières.
- Installer des personnes (les résidents) dans une position adaptée, confortable et sécurisée, avec les supports techniques adaptés si nécessaire.
- Participer à l'installation des résidents lors de leur admission dans l'établissement.
- Participer aux soins d'hygiène corporelle et annexes tels que cheveux, bouche, bains, toilettes, ongles ...
- Participer aux formations.
- Participer aux réunions d'équipe.
- Rassurer les résidents et leur entourage qui se montrent angoissés, découragés, en insécurité.
- Recadrer les résidents et leur entourage quand leur demande dépasse les limites convenues.
- Soigner l'hygiène des stomies cicatrisées qui ne nécessitent pas de soins de plaies.
- Soutenir moralement les résidents.
- Transporter des personnes /les résidents handicapés et semi-valides conformément au plan de soins ; les aider à se lever, se coucher, s'asseoir, se déplacer.

Contrôle

- Contrôler l'état des selles et des urines.
- Mesurer les paramètres utiles au suivi de la santé du résident : pesées, températures, prise de pouls...
- S'assurer à la fin du service de l'après-midi que les résidents soient bien installés et ne manquent de rien pour la nuit.
- S'assurer de l'application des mesures dans le cadre de la prévention des escarres.
- S'assurer de l'application des mesures en vue de prévenir les infections.
- S'assurer de l'application des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles et les chutes des résidents.
- S'assurer de l'attribution du GSM de son unité de travail.
- S'assurer de l'hydratation des résidents et signaler les problèmes éventuels.
- S'assurer que les résidents prennent leurs médicaments conformément aux consignes des infirmiers/ères.
- Signaler aux infirmiers/ères les changements de l'état moral et de l'état de santé des résidents.
- Signaler les changements d'attitude, les symptômes, dégradations au niveau de l'évolution, de l'autonomie des résidents aux infirmières et aux autres aides-soignant(e)s
- Signaler les dégradations de l'état de santé des résidents aux infirmiers/ères et aux autres aides-soignant(e)s.
- Signaler les résultats des prises du pouls et de la température corporelle aux infirmiers/ères.
- Surveiller et soigner l'état physiologique global du résident, en appliquant les techniques de soins afférentes à leur fonction.
- Surveiller le fonctionnement des sondes et signaler les problèmes éventuels.

- Veiller à la bonne application des techniques de désinfection (mobilier).
- Veiller en permanence à la sécurité des résidents.
- Veiller et participer à l'ordre et à la propreté du service.
- Vérifier le contenu du frigo des résidents pour éviter le gaspillage et/ou les problèmes de manque d'hygiène.

Gestion de l'énergie

- Adapter la cadence de travail pour que les soins soient donnés dans les temps, afin de respecter le bien-être des résidents.
- Canaliser son énergie face aux états de colère, de tristesse et d'éventuels comportements agressifs des résidents ou de leur entourage.
- Etre méthodique et concentré pour ne pas perdre de temps inutilement pour les soins.
- Etre méthodique /s'organiser pour retenir les noms des collègues, des résidents, les numéros de chambres, les habitudes, les horaires des événements quotidiens, ... pour chaque aile.
- Modérer ses interventions pour préserver autant que possible l'autonomie des résidents.
- Prendre du recul face à ses croyances personnelles, ses jugements pour garder une attitude professionnelle.
- Prendre du recul face à ses émotions et projections dans l'accompagnement de personnes en fin de vie.
- Prendre du recul face aux situations inhabituelles ou de décès des résidents.
- S'adapter à la personnalité des résidents
- S'adapter au mode de communication qui convient le mieux aux résidents (problèmes auditifs, visuels, difficultés relationnelles...).
- S'adapter au niveau de développement et/ou de compréhension des résidents.
- S'adapter aux habitudes, rituels, besoins des résidents en toutes circonstances.
- Se montrer alerte et réagir aux appels émanant des résidents ; répondre aux sonnettes
- Se montrer attentif aux explications fournies par les infirmiers/ères et s'organiser pour les mémoriser.
- Se montrer attentif aux petites habitudes des résidents.
- Se montrer empathique envers les résidents et leur entourage.
- Se montrer patient et à l'écoute des résidents.

Information

- Echanger avec la personne au sujet de ses habitudes, ses rituels, ses besoins.
- Informer le personnel médical au sujet de l'état moral de la personne accompagnée.
- Prendre connaissance des dossiers des résidents.
- Rapporter les problématiques relatives à la personne à l'infirmière en chef
- Répondre aux diverses sollicitations des personnes en matière de soins.
- Apporter des réponses aux questions des familles

Gestion

- Compléter le dossier de soin informatique et les feuilles de bilan
- Encoder les raisons des appels des résidents et les soins prodigués.
- Gérer la répartition des plateaux petits-déjeuners, des plateaux repas, des cafés, des potages en chambres ou dans les salles à manger ; distribuer et débarrasser les plateaux, en collaboration avec les AVJ
- Ordonner l'espace de vie des résidents dans le respect de leurs habitudes et préférences.
- Préparer les tartines si nécessaire pour les résidents qui n'en ont plus la capacité.
- Préparer /prévoir si nécessaire, des alternatives pour l'accompagnement des résidents, en fonction de leur état physique et moral observé en début de journée.
- Prioriser /organiser les activités de soins journalières en collaboration avec les autres aides-soignant(e)s, en fonction des habitudes des résidents, des urgences et des instructions des infirmiers/ères et en fonction des activités organisées.
- Ranger le linge propre (si pas d'AVJ) dans les armoires ; placer le linge sale dans les sacs de linge adéquats et le déposer à la buanderie (si nécessaire)

- Ranger le matériel de toilette/ne rien laisser traîner (par exemple : pas de gant de toilette sur la table de nuit).
- Trier /prioriser les informations reçues par les résidents et leur entourage avant de les transmettre aux infirmiers/ères et aux collègues.

Impact

- Inspirer confiance aux personnes aidées et à leur entourage.
- Se montrer diplomate face aux personnes qui ont un comportement problématique.
- Se montrer discret concernant les informations échangées qui ont un caractère privé.
- Se montrer social avec les personnes accompagnées et leur entourage.

Investigation

- Demander des informations, des explications à la personne ou à son entourage pour mieux comprendre ses réactions ou son état.
- Observer en permanence les changements de l'état physique et moral des résidents.
- Observer /s'informer sur les habitudes, rituels, besoins des résidents.
- Se présenter aux résidents et à leur entourage.
- S'informer auprès des collègues sur l'organisation du service, sur l'utilisation du matériel, ...
- S'informer des directives inscrites au tableau (Bur Infi A : mesures isolement(s) infectieux, interdiction(s) mobilisations, jeûne(s) strictes, consultation(s) extra-muros, ... avant de rejoindre son affectation.
- S'informer des dossiers des résidents.
- S'informer sur les spécificités des dossiers des résidents ; connaître le registre des contentions.
- Lire les mails (prise en compte des rapports de réunions et des mises en application)

Compétences requises

Les « Savoirs »

- Connaître l'environnement institutionnel et administratif
- Avoir d'excellentes connaissances et compétences en matière de soins et d'hygiène
- Avoir d'excellentes connaissances de la personne âgée tant sur le volet médical que psychologique
- Connaître les techniques de manutention
- Connaître les outils informatiques

Les « Savoir-faire »

- Etre capable de réaliser des soins d'hygiène, d'alimentation et de confort
- Savoir organiser son travail de manière méthodique et rigoureuse, en tenant compte des contraintes et des priorités
- Savoir analyser les situations et remettre en question les pratiques dans un but d'amélioration continue
- Savoir identifier et observer les besoins fondamentaux de la personne et apprécier son état de santé

Les « Savoir-être »

- Respecter les habitudes de vie des résidents
- Respecter l'intimité du résident ; sa chambre est son chez lui, respect de l'intimité lors des soins
- Savoir faire appel aux ressources pour un travail/résultat de qualité
- Savoir faire preuve d'écoute active et d'empathie
- Savoir communiquer
- Avoir de la résistance au stress
- Savoir respecter la confidentialité, le secret professionnel, la déontologie et l'éthique
- Savoir s'adapter à une multitude de situation et à un public de tous horizons socioculturels
- Savoir collaborer avec ses collègues dans la bienveillance et contribuer au maintien d'un environnement de travail agréable
- Savoir faire preuve d'initiative, d'autonomie et de polyvalence
- Avoir un très bon esprit d'équipe, de solidarité et de sociabilité

La communication

- Savoir communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie.
- Etablir des relations de confiance avec les résidents et leurs familles et les collègues

L'initiative

- Capacité à agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction, à faire face à une situation imprévue.

L'investissement professionnel

- Capacité à s'investir dans sa fonction, à maintenir son niveau de performance et de motivation, à mettre à niveau et partager ses compétences et connaissances.
- Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Déontologie

- Se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction

Article 5 - Programme du recrutement.

L'examen se composera d'une épreuve écrite et orale.

Les épreuves porteront sur les matières suivantes :

- Questions théoriques sur le métier d'aide-soignant(e).
- Mises en situations concrètes.
- Adéquation de l'expérience et des réponses du candidat par rapport aux compétences reprises décrites dans le présent avis.
- La motivation du candidat et ses compétences professionnelles.
- L'organisation du travail.

Pour réussir l'examen, le candidat devra obtenir un minimum de 50% des points dans chaque épreuve sachant qu'au total, il devra obtenir un minimum de 60% des points. Les lieux, dates, et horaires des épreuves seront communiqués aux candidats répondant aux conditions. Il est à noter qu'en cas d'empêchement du candidat aux épreuves, il n'y aura pas de report de date.

Article 6 - Réserve de recrutement

Les candidats non retenus et ayant atteint les minimas imposés pour la réussite de l'épreuve, seront versés dans une réserve de recrutement valable pendant deux ans pour tout poste équivalent, dans l'ordre des points obtenus.

Article 7 - Conditions d'affichage du présent recrutement.

L'appel aux candidatures aura lieu par affichage aux valves administratives du C.P.A.S, de l'Administration Communale et de la Maison de repos et via une publication sur le site du FOREM, de l'U.V.C.W., ainsi que via les médias sociaux développés par l'Administration Communale pendant une durée minimum de 1 mois calendrier.

L'avis mentionne les conditions générales et les conditions particulières de recrutement, le descriptif de fonction succinct, les thèmes des matières des examens et le délai d'introduction des candidatures.

Le jury sera désigné par le Conseil de l'Action sociale. Il sera composé outre le Président du C.P.A.S., de deux membres du Conseil de l'Action Sociale, du Directeur général du C.P.A.S., de la Directrice de la Maison de Repos et Soins et de(s) l'infirmière(s) en chef(fe)(s).

Il sera présidé par le Président du Centre, le secrétariat étant assuré par un membre du service R.H. désigné par le Directeur général du C.P.A.S.

Article 8 - Validité du présent avis.

Le présent avis est valable à partir du 25 juin 2026 jusqu'au 24 juillet 2026 inclus.

Article 9 - Réception des candidatures et validité

Les candidatures sont à adresser par lettre recommandée pour le 24 juillet 2026, le cachet de la poste faisant foi, à Monsieur le Président du C.P.A.S. de Bastogne, rue des Récollets 6/A, 6600 Bastogne, mentionnant la référence « Recrutement 2025-10 – 2^{ème} affichage ».

Celles-ci peuvent également être déposées au Service des Ressources Humaines du C.P.A.S. de Bastogne (de 9h à 16h) contre accusé de réception. Les candidatures adressées par e-mail ne seront pas acceptées.

Les candidatures sont accompagnées des documents suivants :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation,
- une copie du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer ou assimilé,
- une copie du Visa d'aide-soignant,
- un extrait d'acte de naissance ou une attestation officielle,
- un certificat de bonne conduite, vie et mœurs, daté de moins de trois mois et vierge,
- un certificat de nationalité ou attestation officielle,
- une déclaration sur l'honneur stipulant que le candidat est dans les conditions A.P.E. ou le sera au moment de l'engagement est un plus.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Article 10 - Organisations syndicales

Toute organisation syndicale représentative a le droit de déléguer un observateur aux épreuves dans les limites fixées à l'article 14 de l'arrêté royal du 28 septembre 1984 portant exécution de la loi du 19 décembre 1984 organisant les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités. Elles en sont avisées au minimum 10 jours calendrier avant l'examen.

Pour le Conseil de l'Action Sociale,
Le Directeur Général,
D. COLLET

Le Président,
J.-M. GASPART

